

Demande de restitution de vos examens

Données personnelles

Nom (*lors de vos études*) :

Nom (*actuel si différent*) :

Prénom/s :

Téléphone :

E-mail :

Année d'obtention :

Classe de dernière année :

Information

Les épreuves d'examen peuvent être restituées 20 ans après la date de passation. Ainsi, pour des examens passés durant l'année scolaire 2003-2004, la restitution sera possible uniquement de juin 2024 à juin 2025.

En signant ce document, je m'engage à

- Venir récupérer en mains propres au secrétariat du Gymnase de La Cité mes examens d'ici la fin de l'année scolaire. Passé ce délai, les documents seront détruits.

Date : Signature :